

«PARTICIPATION» : PASSAGE OBLIGÉ ?

LES DERNIERS NUMÉROS DU REGAIN ET L'ACTUALITÉ DE NOTRE QUARTIER, TERRAIN DE PRÉDILECTION DU PLAN 1000 LOGEMENTS, ONT FAIT QUE LES MOTS « COMMUNICATION », « CONSULTATION », « INFORMATION », « CONCERTATION » ET ENFIN « PARTICIPATION », ONT BEAUCOUP ÉTÉ UTILISÉS. C'EST VRAI QUE TOUT CELA EST TRÈS À LA MODE. IL N'EST EN EFFET PLUS UN DOMAINE OÙ IL SERAIT ENVISAGEABLE DE DÉCIDER SANS COMMUNIQUER, INFORMER ET CONSULTER. LES INTENTIONS SONT BIEN SOUVENT LOUABLES MAIS LES MÉTHODES SOUVENT MALADROITES. LA VILLE DE BRUXELLES A LE MÉRITE D'ORGANISER DES FORUMS DE QUARTIER. MAIS QU'EN EST-IL DE LA VÉRITABLE CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION EFFECTIVE ?



Si nous sommes relativement bien informés, encore faut-il être attentifs aux invitations aux séances ; que si nous sommes régulièrement consultés, il n'est pas encore dans les mœurs de pratiquer une réelle concertation et d'assumer une participation citoyenne.

L'échelle de la participation (1), utilisée pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent voire font participer les citoyens aux prises de décisions, compte 8 niveaux et il me semble intéressant de les citer ici. La participation est recherchée surtout dans le domaine de l'urbanisme et des rénovations urbaines ou dans celui de la gestion des ressources (eau, paysage...) et de l'environnement. Les 8 niveaux se répartissent en trois notions bien différentes :

LA NON-PARTICIPATION

1/ **Manipulation** : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.

2/ **Thérapie** : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux

3/ **Information** : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.

LA COOPÉRATION SYMBOLIQUE

4/ **Consultation** : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.

5/ **Conciliation** : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.

6/ **Partenariat** : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.

LE POUVOIR EFFECTIF DES CITOYENS

7/ **Délégation de pouvoir** : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.

8/ **Contrôle citoyen** : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.

Si cette échelle est utilisée pour voir ce que les pouvoirs publics font de la participation, et si le constat, après analyse, sera sévère dans la plus part des cas, il faut aussi admettre que nous, habitants,

avons notre part de responsabilité dans cet échec. Nombre de réunions publiques sur des sujets d'intérêts généraux se terminent en « thérapie » tant certaines interventions sont nombrilistes et nous maintiennent dans la « Non participation ». L'intransigeance de certains habitants ou groupes d'habitants, guidée par la peur de se faire manipuler, ou par un intérêt particulier fait aussi que le débat et le véritable partenariat est rendu difficile. Nous nous arrêtons donc souvent à la « Coopération symbolique ».

La politisation des débats peut aussi nous éloigner des véritables enjeux de la concertation. Reconnaissons aussi que tous les sujets ne se prêtent pas au « pouvoir effectif des citoyens » et qu'il est des moments où les hommes et femmes politiques, que nous avons élus, doivent assumer leur rôle et décider.

A Neder-Over-Hembeek, dans le cadre du plan 1000 logements, la mobilisation citoyenne et les nombreux débats entre habitants et Comités ont fait mûrir le quartier. Plusieurs exemples montrent que l'on a même un peu progressé et grimpé dans cette échelle de la participation.

Tout le monde a à y gagner. Faisons confiance dans le bon sens bruxellois pour que nous arrivions, politiques et habitants, à nous entendre et pourquoi pas à décider ensemble de ce qui sera bon pour tous.

BENOIT CEYSENS

DIRECTEUR DE LA FERME NOS PILIFS

(1) Sherry R. Arnstein en 1969 USA